

## AUTORISATION POUR LES MINEURS

Médiathèque René Char - Ville de Solliès-Pont

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Domicilié(e) à \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Autorise le mineur en ma qualité de :

Père

Mère

Représentant légal

Nom et prénom du mineur :

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

A s'inscrire à la médiathèque et à y emprunter les documents autorisés par cette adhésion. *Article 7 du règlement intérieur*

Pour les mineurs de 12 à 16 ans :

J'autorise le mineur à fréquenter la médiathèque sans accompagnement adulte et je dégage cette dernière de toute responsabilité. *Article 21 du règlement intérieur*

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- La médiathèque est un lieu public, ouvert à toutes et à tous.
- Le mineur reste sous ma responsabilité, que je sois présent sur site ou absent.
- En aucun cas un mineur de moins de 12 ans ne peut fréquenter l'établissement non accompagné par une personne majeure (parent ou représentant légal)

Je m'engage à informer la médiathèque de tout changement concernant cette autorisation.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (précédée de la mention "Lu et approuvé")